

Czesław Bartnik

La foi de l'Eglise

Collectanea Theologica 51/Fasciculus specialis, 101-113

1981

Artykuł został zdigitalizowany i opracowany do udostępnienia w internecie przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej bazhum.muzhp.pl, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

CZESŁAW BARTNIK, LUBLIN

LA FOI DE L'EGLISE

Dans la prière pour la paix, dans le texte de la sainte messe de rite latin, nous lisons ce texte caractéristique: „Seigneur Jésus, ne considère pas nos péchés, mais la foi de ton Eglise...”. Que signifie la „foi de l'Eglise” distincte de la foi de l'individu? A coup sûr, il ne s'agit pas ici de la foi des saints, ni de la *fides ecclesiastica* au sens de qualification de la thèse théologique; il ne s'agit non plus de la sauvegarde dans l'Eglise du dépôt intact de la révélation, ni même, enfin, d'une somme de la foi des individus. Vraisemblablement il ne s'agit même pas du fait que la foi des individus est le lieu qui les unit à l'Eglise. Nous posons l'hypothèse qu'il s'agit en somme d'une vérité plus profonde, encore que tous les aspects cités plus haut n'en soient pas exclus. L'exposé de cette vérité semble être une contribution à toute la théologie sociale qui élabore les dimensions et les catégories sociales de l'Eglise chrétienne.

I. Analyses bibliques

Le phénomène chrétien de la foi, préparé par l'Ancienne Alliance, s'est définitivement façonné dans la Nouvelle Alliance. C'est en somme souvent que le Nouveau Testament parle de la foi. Et à côté des textes sur la foi individuelle, sur la foi en tant que phénomène dans la personne individuelle, on trouve également des textes qui semblent indiquer l'existence de la foi comme phénomène social, collectif, ecclésial. Cette dimension sociale est exprimée avec une intensité diverse. Essayons de trouver et de montrer les phases successives de cette intensité.

a) La foi est souvent présentée comme un fait commun au groupe des chrétiens. Sans nul doute, dans le Nouveau Testament, le plus souvent il est question de la foi comme d'un don de Dieu à l'individu, et en même temps, comme d'un acte de cet individu ou d'une vertu, ou encore d'une attitude religieuse. C'est pourquoi, aux époques de l'individualisme moderne, la théologie a tellement pris l'habitude de la théologie individualiste de la foi qu'il ne lui vient même pas à l'idée qu'il existe une dimension sociale de la foi. Cependant le trésor inépuisable de la Bible semble nous offrir les bases d'une théologie sociale de la foi. Ces bases se trouvent déjà ne serait-ce que dans la simple imputation de la foi aux collectivités comme quelque chose qui leur est commun. C'est

moins le cas de Marc; mais on la trouve abondamment dans les autres Evangiles, dans les Actes des Apôtres et dans les Epîtres où s'est façonnée d'une manière plus nette la conscience des chrétiens d'être l'Eglise de Dieu.

Nous découvrons, d'une manière générale, deux manières de définir la foi collective:

1. dans les termes: „notre foi" (Lc 17,5; 2 P 1,1; 1 Jn 5,4), „votre foi" en s'adressant aux communautés (Lc 8,25; 1 Co 2,5; 2 Co 1,24; Ph 2,17; 1 Th 1,3; 3,2.5.6.7.10; 2 Th 1,3; Js 2,1; 1 P 1,7.9.21; 2 P 1,5) et „leur foi" (Mc 2,5; Mt 9,2; Lc 5,20; He 11,39), où il n'est pas question de la „foi" au pluriel, ni au sens purement individualiste de „la foi de chacun"; en résultat, c'est „notre foi commune" (Tt 1,4);

2. dans la conjugaison à tous les temps du verbe „croire", au pluriel — „nous croyons" (2 Co 4,13; Jn 4,42; He 10,22; 11,3; 1 Jn 3,23), „vous croyez" (Mt 9,28; 21,21.23; 24,23; Lc 20,5; 1 Co 15,2; 2 Co 1,24; 8,7; Jn 5,44.46), „ils croient" (Lc 8,12; Jn 17,8.20; Ac 6,7; Rm 4,11), souvent au pluriel des modes impératifs „croyez" (Mc 1,15; 11,24; Jn 12,36; 1 Jn 3,23) ou aux participes actifs désignant les „croyants" (Mt 21,22; 1 Th 2,13; Ac 2,44; 4,32 et autres), et souvent sous forme de possession collective et d'accomplissement de la même foi: „Ayez foi" (Mc 11,22); „soyez fermes dans la foi" (1 Co 16,13), „prenez le bouclier de la foi" (Ep 6,16), „une multitude de prêtres obéissait à la foi" (Ac 6,7), „ont reçu... la foi" (2 P 1,1), „il avait ouvert aux païens la porte de la foi" (Ac 14,27), „l'oeuvre de foi" (1 Th 1,3) et autres; en fin de compte une conjugaison commune qu'il est impossible de réduire à des actes individuels des différentes personnes, qui indique une collective conjugaison strictement définie, devient un argument linguistique en faveur de l'existence d'un acte collectif de foi.

Ces deux sortes de définition collective semblent suggérer au moins que ces différents actes liés à la foi peuvent être accomplis non seulement individuellement, mais aussi en union, ensemble, collectivement.

b) Dans le Nouveau Testament la foi est aussi présentée comme un don particulier du Père céleste. Ce don a été fait aux différents individus, mais en premier lieu à toute la communauté. Il constitue un bien commun de tous les chrétiens et comme tel est aussi le ferment de la transformation de toute l'existence sociale des chrétiens qui y participent. La foi apparaît donc comme un don du ciel accordé à tous comme révélation et comme fondement du salut.

1. La foi a sa dimension objective et substantielle. De ce point de vue elle est le plus grand don de Dieu. Ce don, c'est le Christ qui est donné non seulement aux différents hommes, mais à toute l'humanité. Le Christ est toujours présenté en relation de la com-

munauté humaine. En ce sens le Christ est „la lumière du monde” : „Je suis la lumière du monde. Celui qui vient à ma suite ne marchera pas dans les ténèbres: il aura la lumière qui conduit à la vie” (Jn 8,12). La lumière est un phénomène typiquement „public”, et non pas privé ni individuel: „Et le jugement le voici: la lumière est venue dans le monde et les hommes ont préféré l'obscurité à la lumière parce que leurs oeuvres étaient mauvaises” (Jn 3,19; cf. Jn 1,4—5). Le principe du Christ donateur de la foi est largement employé: „Le peuple qui se trouvait dans les ténèbres a vu une grande lumière; pour ceux qui se trouvaient dans le sombre pays de la mort une lumière s'est levée” (Mt 4,16). Conformément aux conceptions de l'Ancien Testament cette lumière n'apparaît pas tellement à l'individu, mais à tout le peuple et à tout le pays. De même la lumière de la foi chrétienne luit au centre de la scène du monde: „Moi, la lumière, je suis venu dans le monde” (Jn 12,46; cf. v. 35). Cette lumière transforme la scène du monde entier: de la nuit elle fait le jour et inspire la communauté humaine comme un tout à voir en commun la lumière: „Tant qu'il fait jour, il nous faut travailler aux oeuvres de celui qui m'a envoyé: la nuit vient où personne ne peut travailler; aussi longtemps que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde” (Jn 9,4—5). „Pendant que vous avez la lumière croyez en la lumière pour devenir des fils de lumière” (Jn 18,36). D'après les thèmes contemporains les chrétiens deviennent la communauté de la lumière. De même on peut parler non seulement du thème de la lumière, mais aussi de celui de la vie: „la lumière de la vie” (Jn 8,12) et encore de la vérité, de la grâce et de la parole. En tout cas, le Christ comme Don du Père crée la communauté de la foi: „C'est par la grâce, en effet, que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi: vous n'y êtes pour rien, c'est le don de Dieu” (Ep 2,8). Et l'accueil du Christ comme don se réalise toujours sur la base de la communauté, et non en dehors de l'Église, de la communauté, c.à.d. quand „ils s'en allèrent chacun chez soi” (Jn 7,53). En un sens ce don du Père s'identifie à l'Incarnation du Christ: „la foi qui a été transmise aux saints définitivement” (Jude 3).

Le Christ crée la foi comme la trame de sa communauté. C'est en ce sens que sont mises sur ses lèvres ses paroles „ma foi” (Ap 2,13) ou encore: „la foi en Jésus” (Rm 3,26; Ap 14,12). Cette foi fait la communauté des chrétiens. Dans les dimensions de l'histoire le Christ a causé et conduit tout le processus de la foi: „les regards fixés sur celui qui est l'initiateur de la foi et qui la mène à son accomplissement” (He 12,2). Dans le texte original Jésus Christ est désigné comme *tes pisteos archehos kai teleiotes*, donc en même temps comme le début de la foi, son créateur, son donateur, sa cause et son „chef”, de même que son but, sa fin, celui qui l'accomplit, la développe, réalise et conduit à sa plénitude. La foi chré-

tienne est donc le centre de la communauté qui se déploie autour de la personne de Jésus Christ.

2. La révélation aussi comme parole de Dieu a un caractère social. Toute vérité et toute perception de la parole doit donc aussi avoir ce même caractère. C'est l'accueil commun de la „sagesse d'en haut" (Jc 3,17). Les chrétiens participent en commun aux „paroles de foi" (1 Tm 4,6): „Mes brebis écoutent ma voix" (Jn 10,26). Ceci se fait en commun: „...ils les ont reçues et ont véritablement connu" (Jn 17,8). En ce sens la parole de Dieu est véridique: „... vous avez reçu la parole de Dieu que nous vous faisons entendre, vous l'avez accueillie non pas comme une parole d'homme, mais comme ce qu'elle est réellement, la parole de Dieu, qui est aussi à l'oeuvre en vous, les croyants" (1 Th 2,13). La parole de Dieu, également quand elle est transmise aux disciples, non seulement suscite la foi chez les individus, mais surtout constitue l'Eglise: „Je ne prie pas seulement pour eux (les Douze), je prie aussi pour ceux qui, grâce à leur parole, croiront en moi: que tous soient un comme toi, Père, tu es en moi et que je suis en toi" (Jn 17,20—21). La parole de Dieu a pour but de susciter une foi qui lie les personnes en une communauté aussi étroite que celle qui intervient entre les Personnes de la Sainte Trinité. Le Christ prie donc pour l'Eglise de la foi et pour la foi de l'Eglise.

3. La foi a enfin le caractère de bien commun, en tant que vérité, doctrine, tradition et grâce, créant le fondement du salut de toute la communauté: „C'est par la grâce en effet que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi" (Ep 2,8). La foi apporte à tous la victoire: „La victoire qui a vaincu le monde, c'est notre foi" (1 Jn 5,4; cf. Jn 5,44; Ac 2,42; 2 Th 2, 10,13—15; He 4, 2—3; 11,1 et ss.). Elle est la nourriture commune: „nourri des paroles de la foi et de la bonne doctrine" (1 Tm 4,6). Elle conduit la communauté au salut: „en remportant comme prix de la foi, le salut de vos âmes" (1 P 1,9).

Tous participent à la foi. Même la foi de l'individu s'appuie sur la participation à ce bien commun. Sans doute, c'est en ce sens que sont formulées les thèses chrétiennes caractéristiques: „le juste vit de la foi" (Rm 1,17); „pour la foi vous tenez bon" (2 Co 1,24); „vous avez tout en abondance, foi..." (2 Co 8,7); „une multitude de prêtres obéissait à la foi" (Ac 6,7); „un homme plein de foi" (Ac 6,5; 11,24); gardant la foi en Jésus" (Ap 14,12) et autres. Les hommes qui participent à la foi constituent une humanité nouvelle, ou plutôt une nouvelle „classe sociale". Conformément à la merveilleuse et mystérieuse économie divine, elle était préparée dans l'Ancien Testament par la „classe des pauvres": „N'est-ce pas Dieu qui a choisi ceux qui sont pauvres pour les rendre riches en foi?" (Jc 2,5).

La participation à la foi salvifique peut augmenter et se développer: „nous avons l'espoir, avec les progrès de votre foi, de grandir de plus en plus" (2 Co 10,15; cf. 1 Th 3,2). Le degré de cette

participation dépend autant du don de Dieu: „Seigneur, augmente en nous la foi" (Lc 17,5) que de l'effort de l'homme: „Combats le bon combat de la foi" (1 Tm 6,12; cf. Jude 3). Il existe différentes participations jusqu'à la „foi la plus totale" (1 Co 13,2). Cette plénitude de la foi — *pasa pistis et pleroforia tes pisteos* — (He 10,22) n'est pas possible sans la communauté des croyants. C'est pourquoi la foi peut se perfectionner dans l'Eglise locale: „Nous prions nuit et jour, avec insistance, pour qu'il nous soit donné de vous revoir et de compléter ce qui manque à votre foi" (1 Th 3,10; cf. 2 Th 1,3—4). Finalement, l'Eglise aussi tend vers la plénitude de la foi dans l'unité „...jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité dans la foi" (Ep 4,13).

c) Il y a enfin des textes qui soulignent nettement la dimension ecclésiale de cette foi. Cette pensée apparaît clairement dans l'enseignement sur la foi d'Israël, sur la foi du Nouvel Israël et sur la praxis sociale de l'Eglise.

1. En un sens la foi est héritée du peuple élu. L'idée d'héritage ne peut exister sans une étroite communauté. Il faut comprendre cet héritage non seulement comme une transmission ordinaire de la doctrine, de la révélation et des moeurs, mais aussi comme une préparation à la naissance de l'Eglise plénière. C'est en ce sens, certes, qu'Abraham est „notre père à tous (...), le père de beaucoup de nations" (Rm 4,17). Abraham était également le chef de la foi comme figure du Christ et par cette foi il créait le *gehal* vétérotentaire comme figure de l'Eglise du Christ: „Ainsi devint-il le père de tous les croyants... et le père de ceux qui... marchent sur les traces de la foi de notre père Abraham... Ce n'est pas en vertu de la loi, mais en vertu de la justice de la foi que la promesse de recevoir le monde en héritage fut faite à Abraham (...). Aussi est-ce par la foi qu'on devient héritier, afin que ce soit par grâce et que la promesse demeure valable pour toute la descendance d'Abraham... pour ceux qui se réclament de la foi d'Abraham" (Rm 4, 11—16).

La foi d'Abraham est tout simplement la foi, ou la foi du peuple d'Israël. Elle n'est pas seulement un don au *gehal*, mais aussi l'accueil par le peuple de Dieu se révélant dans le monde et dans l'histoire. C'est pourquoi, avec le temps, elle est devenue une attitude nationale envers Iahvé. Le Christ devait regretter la disparition de cette attitude, contrairement à ce qui eut lieu chez les païens: „chez personne, en Israël, je n'ai trouvé une telle foi" (Mt 8,10). Parfois l'inquiétude apparaît dans la question: „Le Fils de l'homme, quand il viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre?" (Lc 18,8).

La foi d'Abraham était dans sa totalité créatrice de l'Eglise. Elle n'était pas seulement un fondement pour l'amorce d'une nouvelle histoire du salut: „Par la foi, ils traversèrent la Mer Rouge" (He

11,29), mais encore un déterminant de la sainte Eglise: „(Abraham) attendait la ville munie de fondations qui a pour architecte et constructeur Dieu lui-même" (He 11,10; cf. Ap 12,10—22). Grâce à la foi la Ville sainte a pu être fondée: „Il leur a, en effet, préparé une ville" (He 11,16). De cette manière, la foi n'était pas seulement un trésor pour les individus, mais aussi une catégorie de l'histoire réelle du salut, dont tout le genre humain est l'objet et le sujet. L'économie divine a en quelque sorte projeté le passage de la foi du qehal à la foi de l'Eglise: „Eux tous, s'ils ont reçu un bon témoignage grâce à leur foi, n'ont cependant pas obtenu la réalisation de la promesse. Puisque Dieu prévoyait pour nous mieux encore, ils ne devaient pas arriver sans nous à l'accomplissement" (He 11,39—40). La foi du qehal ne pouvait pas se réaliser sans la foi de tout le Peuple Messianique. Grâce à quoi actuellement les païens aussi participent à cette même histoire sainte de la foi sur terre: „Ils ont reçu une foi de même prix que la nôtre" (2 P 1,1). Les païens ne viennent pas aux individus croyants, mais à la foi de l'Eglise: „A leur arrivée, ils réunirent l'église et racontaient... comment ils avaient ouvert aux païens la porte de la foi" (Ac 14,27).

2. La foi d'Israël trouve son accomplissement dans la foi des chrétiens. Mais la foi des chrétiens, elle aussi, a une dimension ecclésiale. L'Eglise chrétienne a „une seule foi et un seul baptême" (Ep 4,5). Il ne s'agit pas ici, semble-t-il, de la seule unité de la révélation ou du contenu du don du Christ, mais également de l'unité du sujet communautaire de la foi: *henotes tes pisteos*: „...jusqu'à ce que nous parvenions tous ensemble à l'unité dans la foi et la connaissance du Fils de Dieu" (Ep 4,13). Dans le contexte il est question de la construction intérieure de la perfection du Corps du Christ qui se développe à la ressemblance du sujet individuel de la foi: „...dans la foi et dans la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'adultes, à la taille du Christ dans sa plénitude" (Ep 4, 12—13). N'en est pas exclu un développement de la pleine „personnalité de l'Eglise", pour laquelle la foi est une sorte de conscience et de pouvoir communautaires d'accueil du don divin. L'unité de la foi signifie non seulement l'identité de croyances chez les individus, mais l'union la plus profonde de l'Eglise qui lie de plus en plus parfaitement sa conscience avec le Christ. En somme, c'est l'histoire salvifique de la foi sur terre qui tend vers la „plénitude de la foi" eschatologique (He 10,22; cf. 1 Co 13,2).

Les individus deviennent enfants de Dieu grâce à la foi: „Car tous, vous êtes, par la foi, fils de Dieu, en Jésus Christ" (Ga 3,26), mais toute l'Eglise devient fils de Dieu au sens collectif, Christ social. La foi sociale de toute l'Eglise est „la foi des élus de Dieu" (Tt 1,1) et la „foi des saints" (Ap 13,10; He 11). C'est dans l'Eglise que se réalise cette „participation à la foi": la *koinonia tes pisteos* (Phm 6). Ce n'est pas seulement à la manière métaphorique qu'on

s'adresse à l'Église locale: „Je sais tes oeuvres et ta foi" (Ap 2,19; cf. 2,2.9.13; 3,3.8.15). L'Église accomplit ses actes de foi sociaux et réalise toute l'attitude de la foi.

Sans aucun doute, en raison du caractère collectif et social de la foi peut exister une sorte de „pouvoir sur la foi", dont parle saint Paul: „Non pas que nous régentions votre foi, mais nous coopérons à votre foi car, pour la foi, vous tenez bon" (2 Co 1,24). Les Apôtres ont une sainte autorité sur la foi de l'Église comme communauté, bien qu'ils ne soient pas eux-mêmes au-dessus de l'Église, mais dans l'Église. Tout simplement ils participent à l'autorité du Christ sur la foi. En ce sens même la foi de Pierre n'est pas la foi d'un individu, mais la foi de l'Église. Elle s'exprime de deux manières: comme la substance essentielle de la révélation — la divinité du Christ — et comme l'acte essentiel de la réponse à cette révélation: „Prenant la parole, Simon-Pierre répondit: Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant. Reprenant alors la parole, Jésus lui déclara: Heureux es-tu, Simon fils de Jonas, car ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père qui est aux cieux" (Mt 16,16—17). On peut dire, en définitive, qu'il ne s'agit pas de la foi personnelle de Pierre, mais de sa foi créatrice de l'Église: „Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église" (Mt 16,18). Cette distinction apparaît d'une manière encore plus nette dans l'évangile selon saint Luc. Il y est dit que la foi personnelle, du moins comme fidélité, succomberait; néanmoins Pierre serait le fondement de la foi de l'Église: „Moi j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne disparaisse pas. Et toi, quand tu seras revenu, affermis tes frères" (Lc 22, 32). Pierre constitue le cas singulier de la foi de l'Église dans une personne, mais cette personne est la Tête de l'Église.

3. Enfin, la foi est le fondement de la praxis de toute l'Église. Dès le début, il y a une sorte de „liturgie de la foi": *leitourgia tes pisteos* (Ph 2,17). Elle signifie en même temps le don du culte social de Dieu et la capacité de créer, à partir de tous les croyants, de toute l'Église, le sujet qui accueille socialement le don de Dieu et rend à Dieu un culte public. La liturgie pratiquée par un individu constitue la participation à la liturgie de la communauté de l'Église. La foi permet aussi de faire de l'histoire de l'Église une sorte de liturgie perpétuelle.

La foi de l'Église est aussi le fondement de toute l'activité de l'Église dans le monde. Avant tout répond à cette foi „la toute-puissance suppliante": „Tout ce que vous demanderez dans la prière avec foi, vous l'obtiendrez" (Mt 21,22; cf. Mc 11,24). Elle crée la vie de l'Église (Jn 4,14; 7,38), assure l'efficacité de la parole de Dieu (He 4,12), permet de développer l'action sociale, la charité, le travail chrétien et la vertu (Rm 1,17; 5,1; Ga 5,6; 1 Th 1,3; 3,6.7; 2 P 1, 5—7). En un mot, c'est seulement dans la dimension sociale que

peut naître et se développer le véritable „acte de foi” ou „l'oeuvre de foi” (1 Th 1,3,5; 2 Th 1,11; 2 Co 1,24).

La „loi de la foi”: *nomos tes pisteos* (Rm 3,27) dirige toute l'action sociale de l'Eglise. Elle est le principe, et aussi la conscience commune, d'une nouvelle morale: „tout conformément à la foi” (Rm 14,23); elle est la norme de toute l'activité de l'Eglise: tout „par la foi... par grâce” (Rm 4,16). Avant tout „l'esprit de foi” (2 Co 4,13) vivifie toute l'activité sociale de l'Eglise. Enfin, grâce à la foi sociale est préparée la résurrection de l'Eglise et sa glorification (Col 2,12).

II. Essai de systématization

La vérité sur la foi de l'Eglise a resplendi d'une pleine lumière dans la Bible et dans l'enseignement des Pères de l'Eglise. Ensuite elle s'éteignit peu à peu jusqu'à sa disparition presque complète sous la pression de l'individualisme. Elle exige donc une profonde reconstruction. Essayons d'esquisser ses structures fondamentales.

a) Quelle est la nature de la foi de l'Eglise? La foi de l'Eglise est un cas particulier de la relation entre Dieu Trinité et la communauté des chrétiens. Elle a un caractère divino-humain, d'objet et de sujet, objectif-subjectif. D'une part, elle est une communication de Dieu Trinité au sujet humain social, et d'autre part, l'accueil pleinement personnel de cette communauté par la communauté humaine. De la part de l'Eglise c'est une singulière espèce de subjectivisation en elle de la présence salvifique de Dieu surtout dans le Christ. C'est donc une personnification en elle du Christ par un acte et une attitude générale (vertu) et une translation de la réalité du Christ au monde non seulement au moyen de la connaissance, mais aussi au moyen de la vie du bien et sur toute l'étendue de la réalisation commune de l'économie divine dans le monde, en un mot: la subjectivité de l'Eglise s'ouvre sur la Trinité dans toute son étendue et par toute sa nature religieuse. C'est également une compréhension „personnaliste” de la foi, avec cette réserve qu'il s'agit cette fois de la personnalité au sens analogique, où le véritable sujet, ce n'est pas la personne individuelle, mais un sujet social, ecclésial. Ici le sujet social affirme par tout son être le Dieu Trinité se communiquant par l'événement de Jésus Christ. En outre, ce n'est pas un phénomène subjectif, mais objectif-subjectif, où l'élément subjectif prend appui sur la Réalité absolue de Dieu ou plutôt, où le sujet humain social s'unit, d'une manière particulièrement personnelle, au sujet Dieu.

La foi de l'Eglise a une structure stable, mais sa réalisation concrète est soumise aux lois mystérieuses de l'économie divine. Avant tout elle devient le fondement de la formation dans le monde d'une

particulière „histoire de la foi". Etant une relation personnelle de l'humanité à Dieu, elle transforme l'histoire temporelle en une relation spéciale, salvifique et sainte aux Personnes divines. Elle a aussi divers degrés d'intensité, de réalisation, de perfection et jusqu'à un certain point est sujette aux changements. Cependant, la foi de l'Eglise ne meurt jamais complètement, car la véritable présence de la personne du Christ au monde est son embryon fondamental. C'est, d'ailleurs, une dynamique qui répond aux lois particulières de la relation de personne à personne, où prend naissance tout le processus de l'autoréalisation d'une personne grâce à une autre personne. Il est vrai que les Personnes Divines ne se complètent pas objectivement par le don aux personnes humaines, mais la vie interpersonnelle de la Trinité en quelque sorte ne peut se limiter à elle-même sans créer une autre vie personnelle en dehors d'elle et sans inclure à sa propre vie les personnes créées. La foi est donc la forme temporelle, terrestre de la relation pleine et personnelle à la sainte Trinité.

b) Une foi subjective „collective" est-elle possible? Le caractère collectif n'est pas ici quelque chose de négatif; il ne signifie non plus un ensemble lâche, mais un genre social de subjectivité. En théologie de type individualiste il n'y a pas de place pour une foi sociale, de même qu'il n'y a pas de place pour l'Eglise au sens strict. Par contre, dans la notion de la communauté comme être substantiel, la foi individuelle ne serait qu'analogique, c.à.d. une foi au sens large. En philosophie sociale actuelle se dessine le plus souvent une attitude de synthèse de caractère dialectique. La société n'est pas une substance au sens aristotélicien, mais c'est un être réel, qui peut aussi avoir une dimension de sujet. Il n'y a donc pas de société sans individus, de même qu'il n'y a pas d'individus sans société. D'où s'impose une solution sous forme de „personnalisme relationnel", selon lequel l'homme est pleinement une personne quand il est relation à la société, et la société a un caractère entièrement personnaliste. Quand elle est au service de la personne, quand elle est une relation de service à chaque personne. Les deux êtres se réalisent donc dans une relation réciproque.

Le caractère d'existence de la société se renforce encore dans le cas de l'Eglise qui est le Corps du Christ, le Temple de Dieu, le Peuple de Dieu, vivifié intimement surtout et personnellement par le Saint Esprit. L'Eglise acquiert une plus grande consistance intérieure, une organicité intérieure, et donc une subjectivité plus intérieure que la société séculière. Cette subjectivité a un caractère social. Grâce à elle, l'Eglise non seulement accueille Dieu qui se communique, mais elle peut également accomplir les actes collectifs particuliers, et aussi avoir ses attitudes et ses activités d'ensemble, c.à.d. qu'elle peut faire ses actes de foi et posséder,

comme société, l'activité et la vertu de foi, différente de la somme „des fois individuelles". L'Eglise réalise une telle foi en tant qu'ensemble social et que communauté. De même on parle de la conscience de l'Eglise, de la connaissance de l'Eglise, de l'autoréalisation de l'Eglise. L'existence de la foi sociale est possible surtout grâce au fait que la personne de Jésus Christ et la personne du Saint Esprit, dans l'unité de nature avec le Père donnent à l'Eglise une parfaite subjectivité, intériorité, en quelque sorte la personnalité.

c) Quelle est la relation réciproque de la foi de l'Eglise et de la foi de l'individu? La plus juste semble l'hypothèse que, quant à l'objet, c'est une seule et même foi, car Dieu Un en Trois Personnes en est la source; elle possède également deux subjectivisations: dans la communauté et dans la personne individuelle.

Ensuite de ces subjectivisations, laquelle est la première? Du point de vue de l'existence, la foi de l'Eglise semble être la première. Selon la théologie individualiste, la foi des individus devait être la première. Voici ses arguments: la foi de la Mère de Dieu, de Pierre, des Douze et des autres disciples, qui ont constitué l'Eglise primitive après avoir cru. Mais il faut répondre que la foi de ces personnes, y compris la foi d'Abraham, n'était pas sans lien avec la foi de l'Eglise, ou plutôt, que ces personnes ont reçu la foi en considération de l'Eglise qui se fondait, qui naissait en elles. Leur foi individuelle était indispensable, et même nécessaire à l'Eglise naissante, mais elle avait précisément le caractère communautaire, étant dès le début la forme de l'acceptation de l'homme et de l'affirmation du Christ Messie, en quelque sorte la forme de „socialisation" de Jésus de Nazareth. La grandeur de la foi de Marie vient de ce qu'en elle s'incarnait la foi de l'humanité et la foi de l'Eglise. Marie est la Mère de l'Eglise, mais précisément du fait qu'elle donne naissance à la foi, non pas personnelle et privée, mais à la foi de l'Eglise qui historiquement apparaîtra plus tard. Toutes les qualités de Marie proviennent moins de son individualité que plutôt de son caractère ecclésial, de son existence complètement orientée „vers l'Eglise".

Ce qui ne veut nullement dire que la foi de l'Eglise diminue l'incarnation individuelle de la foi ou la rende inutile. Ce serait anti-personnaliste. L'union entre les deux incarnations de la foi, celle de l'Eglise et celle de l'individu, est nécessaire. Il n'y aurait non plus de foi d l'Eglise s'il n'y avait pas de foi des individus, encore qu'il soit vrai qu'à plus forte raison il n'y aurait pas de foi des individus sans la foi de l'Eglise. La foi de l'Eglise est donc première avant tout sous l'aspect qu'elle conduit, qu'elle dirige dans l'histoire du salut de l'humanité, à la ressemblance de „Jésus qui est l'initiateur de la foi et qui la mène à son accomplissement" (He 12,2).

En tant que première, la foi de l'Eglise a la force d'une norme par rapport à la foi individuelle, surtout quand il s'agit de vérité. Même dans le cas du pape, toute la force normative découle du caractère social de sa charge. Dans sa foi s'incarne la foi de l'Eglise, mais seulement sous l'aspect social, seulement dans les questions concernant toute l'Eglise et dans les cas où la communauté est réellement menacée d'erreur, et non dans les cas ordinaires et sur le plan individuel. D'ailleurs, on peut supposer une situation où la foi individuelle du pape peut s'écarter de la foi ecclésiale; dans ce cas, seule la seconde est compétente.

La foi de l'Eglise a une certaine transcendance par rapport à la foi de l'individu. La foi des individus, surtout remarquables, peut servir d'instrument particulier de l'influence divine sur la foi de l'Eglise; à leur tour, les individus à la foi personnelle détruite, peuvent causer un dommage à la foi de l'ensemble. Mais ni les uns ni les autres ne décident en définitive de l'état de la foi de l'Eglise. Et aucune somme de „fois" individuelles ne constitue la pleine foi de l'Eglise, car celle-ci est toujours quelque chose de plus, quelque chose de transcendant, elle est la subjectivisation de la foi différente des individus, bien qu'elle n'existe pas en pratique à l'exclusion de ces fois, car en fin de compte „il y a un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême" (Ep 4,5).

d) La foi de l'Eglise s'assimile, dans son état social, au baptême de l'Eglise, dont nous avons parlé dans un article des „Collectanea Theologica". Il en résulte une question, à savoir si la foi vient d'abord et ensuite le baptême qui réalise socialement l'Eglise, ou bien si c'est le baptême, qui constitue la communauté comme Eglise et ensuite apparaît la foi de l'Eglise ainsi constituée. Dans la pratique pastorale le baptême des adultes est inconditionnellement précédé de l'existence de la foi. Mais si nous considérons la genèse primitive de l'Eglise, la situation semble être à l'inverse, comme dans le cas des bébés. Le baptême semble être le premier, qui crée la communauté qui se fait jour à partir de l'événement du Christ comme son Eglise. Alors naît la foi de l'Eglise comme conscience salvifique de l'Eglise, ou plutôt comme affirmation du Christ de la part de l'Eglise et l'acquisition de la pleine subjectivité sociale et salvifique. A son tour la confirmation par l'Eglise renforce d'une manière spéciale cette subjectivité par le Saint Esprit. Nous pouvons sans doute trouver cet ordre dans le texte: „Ensevelis avec lui dans le baptême, avec lui encore vous avez été ressuscités puisque vous avez vu la force de Dieu qui l'a ressuscité des morts" (Col 2,12). Nous sommes d'abord plongés dans le baptême comme Eglise, et ensuite, grâce à la foi de la communauté qui est la force de Dieu nous sommes ranimés à une nouvelle vie. C'est pourquoi la foi de l'Eglise est un complément nécessaire du baptême de l'Eglise, car la communauté

du Christ reçoit son être salvifique en même temps que sa subjectivité salvifique. Il n'y a pas ici d'espace entre le baptême et la foi, mais il y a priorité de l'être dans le baptême et la foi, mais il y a priorité de l'être dans le baptême sur la subjectivité dans la foi, sinon il y aurait subjectivisme et idéalisme, où la référence subjective de l'Eglise à Dieu aurait la priorité sur l'apparition ontique de l'Eglise. En fin de compte cependant, l'élément objectif est indissolublement lié à l'élément subjectif. C'est pourquoi, p.ex. pour la „résurrection de l'Eglise" (Col 2,12) le baptême et la foi sont nécessaires.

e) Il importe d'indiquer quelques conclusions pratiques de la conception de la foi subjectivée dans la communauté. Il semble que la foi de l'Eglise en tant que sociale, normative et partiellement transcendante par rapport aux individus relève singulièrement le caractère personnel de la communauté ecclésiale, de sa communauté et de sa communion la plus étroite. Dans cet esprit elle coopère réellement à la personnalisation et à l'humanisation de la vie de l'Eglise. Entre autres elle préserve l'Eglise de la désintégration en un lâche ensemblage d'individus, et d'autre part, elle empêche la personne du croyant de se noyer dans la „substance" sociale. Elle protège également contre une institutionnalisation excessive de l'Eglise où la foi de l'Eglise se considérerait comme la „foi officielle".

La foi de l'Eglise est le fondement de toute la vie pratique de l'Eglise: de sa charité sociale, de son engagement pour la paix des services sociaux, de la transmission de la révélation et de son herméneutique, du développement de la conscience chrétienne, de la réalisation des sacrements, etc. Entre autres elle est la base de son enseignement ecclésiastique vivant et de son infaillibilité. C'est un savoir-faire social particulier, une autorité qui forme la vie religieuse, liturgique et aide à maintenir l'identité de la doctrine à travers l'histoire et synchronise l'interprétation de la révélation avec les nouvelles données des époques et des cultures changeantes dans lesquelles s'incarne l'Eglise.

Grâce à sa foi sociale l'Eglise est l'Epouse immaculée du Christ indépendamment de l'état de religiosité d'une partie de ses fidèles, de leurs doutes, de leurs apostasies ou infidélités. La foi de l'Eglise complète à son niveau les imperfections dans la foi des individus ou même l'absence de la foi elle-même, ainsi qu'il en est dans la vie embryonnaire, celle des bébés, des gens ayant perdu connaissance, des psychiques profonds, des gens qui sont dans une longue léthargie (comme Karen Ann) et dans toute de dégénérescences anthropologiques. Dans ces cas anormaux et exceptionnels ces gens ne perdent pas la grâce de l'entrée dans l'Eglise, ni de l'union avec elle déjà amorcée et peuvent être les destinataires de l'action qui tend à leur assurer l'aide de la grâce comme le baptême, l'onction des

malades et même l'absolution. La foi de l'Eglise a la force eschatologique qui supplée la faiblesse de la foi individuelle noyée dans l'histoire temporelle du monde. L'individu peut participer à la perfection de la grâce de la foi que possède la communauté de toute l'Eglise chrétienne.